

Le Vaud

Guerre déclarée autour de l'extension d'un collège

Malgré l'appel au calme d'Anne-Catherine Lyon, les tensions sont vives dans l'Association de l'Esplanade

Raphaël Ebinger

Un comité de direction accusé de manquer d'honnêteté intellectuelle. Un syndic accusé en retour par la présidente dudit comité de tenir des propos mensongers dans la presse. L'ambiance était électrique, jeudi soir dernier, au Conseil intercommunal de l'Association scolaire de l'Esplanade (AISE), qui gère les bâtiments de l'établissement basé à Begnins.

Au centre du conflit, on retrouve le projet de huit classes modulaires sur le site scolaire de Le Vaud. Didier Lohri, bouillonnant syndic de Bassins, qui prône de longue date une extrême rigueur financière, estime que la répartition des coûts pour leur construction et ensuite leur fonctionnement ne respecte pas les statuts de l'AISE. Avec sa Commune, essulée dans ce combat au sein d'une association qui en compte neuf autres, il ne manque aucune occasion pour remettre en doute la validité du projet. Il en a fait la démonstration jeudi soir.

«La méthode de financement est injuste et inique, notait au sortir de la séance Didier Lohri, les mains tremblant de nervosité. Et je ne supporte pas les injustices. Je n'ai plus confiance en les politiques locaux qui mènent ce projet.» Le syndic de Bassins, qui a quitté la présidence de l'AISE en 2013 (*lire ci-contre*), n'a d'ailleurs pas hésité à pousser l'affaire sur le terrain juridique en faisant opposition à la construction de ces locaux lors de la mise à l'enquête, puis en recourant contre la levée de son opposition par la Municipalité de Le Vaud. Il motivait son action notamment par le manque de

«Tous nos problèmes ont pour origine le syndic de Bassins»



Claudine Vanat-Gachet
Présidente de l'AISE

structures parascolaires sur le site de Le Vaud, entre autres. La Cour de droit administratif et public vient de le débouter, ne lui reconnaissant pas la qualité de recourir. Le chantier aurait ainsi subi un certain retard avant que le Tribunal cantonal ne lève l'effet suspensif lié à la procédure judiciaire.

Menace de dissolution

Un ralentissement qui n'a finalement pas mis en danger le calendrier serré des travaux. Ce qui a pu avoir d'autres conséquences pour les protagonistes. En effet, l'hiver dernier, la conseillère

«Je n'ai plus confiance en les politiques qui mènent le projet»



Didier Lohri
Syndic de Bassins

d'Etat Anne-Catherine Lyon a appelé au calme les autorités de l'AISE. Elle a même menacé de dissoudre l'association si les conflits devaient empêcher la bonne marche des chantiers en cours. Les querelles au sein de l'association ne doivent pas mettre en péril la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement, a soutenu la magistrate, qui ne souhaite pas commenter l'affaire aujourd'hui.

«La dissolution représenterait une mesure extrême, explique pour sa part Pierre Jaccard, directeur général adjoint de l'Enseigne-

ment obligatoire, et seul le Conseil d'Etat aurait la compétence de prendre une telle décision. Pour nous, l'important est que les élèves disposent des infrastructures nécessaires à l'enseignement. Il revient aux communes en charge de les construire et de s'organiser entre elles pour le faire dans le cadre fixé par la législation.» En clair, qu'importe comment les communes s'y prennent, tant que les infrastructures suivent. Ce qui sera le cas à Le Vaud, où les huit classes supplémentaires seront terminées pour la rentrée d'août prochain, comme prévu.

Episodes à venir

«Tous nos problèmes ont pour origine le syndic de Bassins», résume Claudine Vanat-Gachet, la présidente du comité directeur de l'association. La municipale de Duillier précise aussi que le Conseil intercommunal accepte toujours à une large majorité les préavis présentés, signe de confiance des communes envers le comité directeur. Elle assure donc que la bonne marche de l'association n'est pas remise en question. «M. Lohri a son interprétation des choses, mais il n'est suivi par personne. Il n'y a donc pas de blocage.»

Pour l'instant tout du moins. En effet, si plus aucun obstacle ne se lève devant le chantier des classes modulaires de Le Vaud, il en sera autrement pour d'autres dossiers à traiter ces prochains mois. Le bras de fer promet de se poursuivre entre Didier Lohri et le reste des communes de l'AISE sur le renouvellement des statuts. Ceux-ci doivent rapidement être modifiés pour être en phase avec la nouvelle donne Harmos. Une équipe travaille dessus depuis une année et aucune date n'est avancée quant à leur présentation à l'assemblée des délégués. La gestion des UAPE sera une pierre d'achoppement, promet Didier Lohri, qui entend défendre un autre principe qui lui est cher: l'autonomie communale. Le malaise n'est pas près de se dissiper.

Histoire mouvementée

Ces dernières années, l'histoire de l'AISE a été ponctuée de plusieurs épisodes qui ont fait couler beaucoup d'encre. En 2009, Didier Lohri en devient le président dans ce qui ressemble à un putsch. Le candidat officiel du comité directeur, un municipal de Burtigny, est battu. Certaines communes soutiennent le syndic de Bassins pour faire barrage à l'onéreux projet d'un nouveau collège à Begnins.

L'extension du collège de l'Esplanade est alors revue drastiquement à la baisse. Ce qui provoque des tensions cette fois-ci entre la Direction des écoles et les autorités politiques, dont les vues sont divergentes. Le

dialogue entre les deux instances est rompu. Ce qui provoque la démission du directeur de l'établissement en 2010.

En 2013, Didier Lohri se retire de la présidence et du comité directeur, où le climat est devenu délétère au fil des mois. Le syndic de Bassins n'est plus en odeur de sainteté auprès de ses collègues et préfère redevenir simple délégué.

Cet hiver, un groupe citoyen emmené par une habitante de Saint-George s'oppose à la construction des huit classes modulaires de Le Vaud. Il lance un référendum intercommunal qui échoue au stade de la récolte des signatures.

Nyon met des carrés potagers en libre-service

La Ville a installé des bacs en bois remplis de terre, que les habitants peuvent librement s'approprier

L'an dernier, le projet pilote d'installer des carrés potagers en libre accès dans les quartiers des Tines, de Pré Cossy et de la Levratte a bien fonctionné. La Ville de Nyon a donc décidé d'en mettre onze autres à disposition des habitants du Reposoir, de Mangette, du parc de la Morâche et de Perdtemps.

Déléguée par la Commune au développement durable, Gaëlle Keim se réjouit du succès remporté par cette initiative. «Les gens se sont bien occupés de ces

espaces de culture, et on a vu que cela renforçait les liens au sein des quartiers.»

Pour remplacer les jardins familiaux de l'époque, la Ville avait d'abord lancé les plantages au bas d'immeubles. Mais les régies n'ont pas beaucoup joué le jeu et la Commune manque de parcelles. «Les carrés potagers sont plus faciles à installer et à gérer», relève Gaëlle Keim. Une charte est proposée aux utilisateurs. Elle précise que chacun peut planter ce qu'il veut (plantes aromatiques conseillées) et que chacun est libre de récolter ce qu'il veut. **Y.M.**

Formation de jardinage, samedi 9 mai, 14 h, Tattes d'Oie 99

Le Pirate de Rive Jacky Panchaud a levé l'ancre

Cette figure de Nyon, ancien champion suisse de marche, est décédé mercredi à l'âge de 83 ans

Ce mardi, la cérémonie d'adieu à Jacky Panchaud a été célébrée par le pasteur aumônier de la Noble Confrérie des Pirates de Rive, dont le défunt faisait partie. Sa casquette et son foulard rouge de Pirate avaient été déposés sur son cercueil. Et de nombreux confrères étaient présents aux côtés de la famille. Il était père de quatre enfants.

Amoureux du lac, il commençait ses journées en cheminant le long des rives et poursuivait sa route à travers Nyon, la tête penchée en avant et les mains dans le dos, n'hésitant pas à s'arrêter pour passer le bonjour, surtout

aux dames, qu'il aimait charmer avec son sourire et ses yeux bleus. «Si vous étiez une femme, vous pouviez avoir tout de lui, relève Cindy, sa petite-fille. Mais, depuis le décès de son épouse, Mireille, et



Jacky Panchaud
Il était membre de la Confrérie des Pirates de Rive, à Nyon.

de son fils Martial, il était souvent triste.» Arrivé à Nyon en 1958, il a travaillé à la Commune jusqu'à sa retraite. Plusieurs fois champion suisse de marche sportive, il avait aussi remporté la course Morat-Fribourg. En tant que Pirate, il fut syndic de Rive. **Yves Merz**

Il a dit

«Le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet adore les vins de Morges, je lui en envoie une fois par année»

Eric Voruz
Conseiller national PS et ancien syndic de Morges



Le petit gypaète de La Garenne migrera en Italie

Le rapace né en février au zoo de Le Vaud rejoindra un centre de reproduction. Sa mère, veuve, retrouvera un compagnon cet été

Agé de 3 mois, le bébé gypaète du Zoo La Garenne, à Le Vaud, ne connaîtra pas les reliefs escarpés des Alpes. Le sort du poussin est désormais scellé. «Il rejoindra un réseau d'élevage, car nous sommes actuellement confrontés à une pénurie de mâles. Il rejoindra sans doute un parc animalier en Italie», annonce José Tavares, directeur de la Vulture Conservation Foundation (VCF), organisation qui coordonne le programme de réintroduction de ce majestueux rapace, qui avait totalement disparu il y a cent ans.

A l'instar de son père, *Athos*, décédé en février dernier, le petit rapace sera chargé d'honorer sa belle italienne afin de contribuer, à son tour, à la réinsertion du gypaète dans les Alpes suisses, françaises, italiennes et autrichiennes.

«Nous avons recensé 31 couples en 2014, dont dix en Suisse. Il s'agit d'un nouveau record!» s'en-



Le rapace est né dans la nuit du 2 au 3 février. Sa mère, «Althia», l'a élevé seule, son compagnon étant décédé la nuit de la naissance du poussin, à l'âge de 47 ans. RAOUL FEIGNOUX/ZOO LA GARENNE

thousiasme José Tavares. Quant au réseau d'élevage en captivité, il inclut aujourd'hui 150 oiseaux, dont 37 couples reproducteurs, répartis dans 35 zoos et parcs animaliers et 5 centres d'élevage spécialisés - dont La Garenne fait partie.

Pour perpétuer son rôle, le

parc de Le Vaud recevra donc un nouveau mâle. Venu du Zoo de Wuppertal, en Allemagne, ce fringant trentenaire rejoindra *Althia*, veuve d'*Athos*, dans le courant de l'été.

«Notre femelle a 30 ans, il fallait donc lui trouver un compagnon pas trop jeune!» sourit Michel

Gauthier-Clerc. Nous espérons que le couple se formera rapidement et qu'il fera des petits.» **N.R.**

Nos vidéos du rapace de La Garenne
gypaete.24heures.ch

Visiter la Villa Rose

Gland Située au bord de la route Suisse, elle ressemble à une villa. Mais ce n'est qu'un lurette. La Villa Rose est un fortin de l'armée. Encore équipé et entretenu par l'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse, on pourra le visiter samedi à l'occasion d'une journée portes ouvertes de 9 h à 16 h. Parking sur place. **M.S.**

Cinéma à la gym

Tolochenaz La Gym Tolochenaz se produira à la salle communale à l'occasion de sa soirée annuelle, samedi à 20 h (ouverture des portes à 19 h 30). Le thème de cette année est le cinéma. Petite restauration dès 18 h. Renseignements sur www.gymtolochenaz.ch. **N.R.**

PUBLICITÉ

1^{ère} Convention des guérisseurs énergétiques et spirituels

Invité d'honneur Chaman Mexicain

MANU TLALOC

14 Praticiens ainsi que des Conférences et Ateliers

Samedi soir concert méditatif
Séances privées accessibles à tous d'une demi-heure ou plus selon votre demande et séances collectives.

Les 23 et 24 mai 2015 à la grande salle du Mont-sur-Lausanne

Ouvertures des portes
Sa. de 9h30 à 18h00 derniers r.d.v.
Di. de 9h30 à 17h00 derniers r.d.v.
www.convention-guerisseurs.ch
Réservations et renseignements 079 109 58 68